



Titre du poste : Éducateur/éducatrice à l'enfance et à la famille

GÉNÉRALITÉS :

- L'éducateur/éducatrice à l'enfance et à la famille fait partie du service du milieu résidentiel et celui du non résidentiel de la Société.
- On s'attend à ce que l'éducateur/éducatrice à l'enfance et à la famille travaille à des heures irrégulières, en fonction des besoins des clients. Ainsi, il/elle pourrait travailler en soirée et pendant le weekend. Son horaire de travail est planifié et approuvé par le superviseur.

RESPONSABILITÉS :

- Avoir une excellente compréhension de la Société de l'aide à l'enfance, du mandat des services d'aide sociale à la jeunesse, ainsi que des initiatives de transformation provinciales;
- Travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et s'engager à fournir des soins et des services directs au client;
- Travailler de façon intensive auprès de familles et d'enfants particuliers;
- Offrir un soutien, donner des conseils et partager des renseignements avec les fournisseurs de soins travaillant avec les enfants et les clients qui sont sous sa responsabilité;
- Analyser et interpréter les renseignements connus sur les clients afin d'élaborer un plan de travail pour les enfants sous sa responsabilité et leur famille d'accueil en fonction d'objectifs et de résultats déterminés;
- Offrir un service d'intervention par le biais d'activités au sein de la communauté;
- Animer des groupes en démontrant d'excellentes connaissances et sa compétence en dynamique de groupe;
- Aider les parents biologiques ou les autres fournisseurs de soins à fournir à leurs enfants un milieu sécuritaire offrant une structure et des limites dans un climat chaleureux, ou s'en charger lui-même;
- Faire preuve d'un bon jugement clinique et agir efficacement dans les situations qui nécessitent des actions immédiates dans l'intérêt des enfants;
- Plaidoyer pour le client et lui fournir les compétences et connaissances nécessaires pour se défendre lui-même;
- Au besoin, effectuer un suivi auprès des clients à haut risque;
- Rédiger et mettre à jour des notes de cas, des rapports trimestriels et d'autres rapports;
- Au besoin, participer à des rencontres et assister à des conférences, puis transmettre les renseignements pertinents au superviseur, à l'intervenant/intervenante en protection de la jeunesse, à d'autres employés, ainsi qu'à la famille ou à la famille d'accueil;
- Au besoin, participer à la rédaction de dossiers présentés devant la Cour, en collaboration avec l'intervenant/intervenante à la protection de la jeunesse et l'avocat de la Société;

- Au besoin, témoigner devant la Cour;
- Acquérir des compétences et des connaissances en utilisant de façon constructive les activités de supervision et d'auto-évaluation, ainsi qu'en participant à des séances de formation dans le cadre de son travail;
- Effectuer des recherches et produire des documents ressources sur des sujets comme la gestion de la colère, l'apprentissage de la propreté, la gestion du comportement, etc.;
- Enseigner aux parents une grande variété de compétences parentales en fonction de leurs besoins, en ayant pour objectif d'éviter l'admission des enfants sous les soins de la Société ou en facilitant leur retour dans leur propre famille;
- Offrir aux familles un soutien actif à court terme et une formation sur les compétences de vie;
- Travailler avec les parents et leurs enfants afin d'améliorer les interactions dans leur famille;
- Évaluer et améliorer la sécurité des enfants qui sont sous les soins de leurs parents ou qui font l'objet d'un placement dans la communauté;
- Aider à établir des périodes d'accès adéquates pour les parents et leurs enfants, et encourager un plan de réintégration;
- Aider les familles à créer et maintenir des relations positives avec les autres services communautaires;
- Participer à l'élaboration d'évaluations des compétences parentales;
- Mettre sur pied des stratégies visant à aider les enfants qui vivent dans leur famille ou qui font l'objet d'un placement en milieu communautaire en utilisant la gestion du comportement axée sur les forces, les résultats ou le renforcement positif;
- Collaborer avec les parents d'accueil et l'intervenant affecté à la permanence afin d'établir les besoins des enfants;
- Collaborer avec l'intervenant/intervenante à la protection de la jeunesse et effectuer d'autres tâches associées aux familles visées par le programme de préservation de la famille;
- Effectuer d'autres tâches relatives au soutien à la famille et à l'enfance.

QUALIFICATIONS :

- Doit posséder un diplôme collégial, p. ex., en intervention à l'enfance et la jeunesse, en intervention en services sociaux, en éducation de la petite enfance, ou un baccalauréat en arts;
- Doit cumuler une expérience minimum de deux ans, p. ex., dans le domaine des soins en milieu résidentiel ou non résidentiel, en protection de la jeunesse;
- Doit être prêt à travailler certaines soirées et certains weekends;
- Doit être détenteur d'un permis de conduire valide;
- Doit avoir la capacité de communiquer dans les deux langues officielles (français souhaitable).